

L'INFORMATISATION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION
DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

M E M O I R E



BONI
Djémi

Sous la direction de
M. B. POUSSOT

Plan

Avant-propos

Introduction

I Evolution des techniques documentaires

I.1 Historique des techniques documentaires

I.2 Bibliothèques et centres de documentation

I.3 Les techniques documentaires manuelles.

II Informatisation ou automatisation d'un centre de documentation dans un pays en voie de développement.

II.1 Ordinateur et automatisation

II.1.2 Définitions

II.1.3 Pourquoi informatiser dans un pays en voie de développement ?

II.2 Ordinateur et extraction (ou "atomisation") (*)

II.2.1 Informatisation, facteur de socialisation au sein de l'entreprise ou de l'institution.

II.2.2 Maintenance et formation.

II.2.3 UNESCO et la formation des spécialistes de l'information scientifique et technique.

(*) décloisonnement, déclatement.

Plan (suite)

III

Systèmes et réseaux d'information documentaire :

Ordinateur, outil de coopération internationale ?

III.1 UNISIST

III.1.1 Historique

III.1.2 Les objectifs

III.2 UNISIST ou l'inégalité dans la coopération

III.2.1 UNISIST-NATIS

III.2.2 La fonction politique de M.I.S.T.

III.2.3 Le poids du capital sur la libre circulation de M.I.S.T.

Conclusion -

Avant-propos

C'est dans le cadre du cours post-universitaire de l'UNESCO en "information scientifique, technique, économique et sociale dans les pays en voie de développement" que nous abordons ce thème. De nombreuses études de faisabilité ont été déjà menées pour l'établissement de projets pilotes, notamment sous l'égide de l'UNESCO. Mais ces études étant plutôt d'ordre purement technique, nous avons voulu, compte tenu de notre formation sociologique, réfléchir sur ce sujet.

Introduction

L'information scientifique et technique a pour les pays en voie de développement une valeur qu'elle ne pourrait avoir dans les autres pays. Les décisions à prendre au niveau politique pour endiguer la pauvreté, réduire les conséquences catastrophiques d'une situation de pénurie, les décisions à prendre pour innover dans les petites et moyennes entreprises, fibres du tissu industriel à venir ; la promotion de la recherche scientifique et technologique, confèrent à l'information scientifique, technique, économique et sociale, les pouvoirs d'une deurée de première nécessité. Chercher à développer des moyens à l'information procède donc de la logique même du développement que F. Perroux définit comme un faisceau de transformation dans les structures mentales et institutionnelles qui permet l'apparition de la croissance >> (1). Et c'est dans cet élan vers l'information à acquérir le plus rapidement possible que les pays

(1) cité de l'auteur.

en voie de développement sont amenés et venir en l'occurrence
 un moyen pourtant résoudre leur problème d'information, donc
 de développement. L'information est un centre de docu-
 mentation devient ici à la fois un catalyseur et un centre-
 pôle de la matière documentaire suscitée. Mais il ne s'agit
 pas seulement pour le Tiers monde de promouvoir des sys-
 tèmes d'information documentaire. Encore faut-il qu'il
 maîtrise l'outil employé et cet effet. Maîtriser l'outil,
 c'est. Par cela cadre encore avec la mystique de
 l'indépendance économique dans laquelle la plupart des
 pays du Tiers monde se sont engagés, l'autodétermine-
 tion politique à peine inaugurée. Mais maîtriser
 l'outil revient à dire qu'il est capable de l'acquérir
 financièrement parlant. Cela veut dire aussi que l'on
 possède les qualifications techniques, technologiques,
 et professionnelles nécessaires à son usage optimum. Maîtriser
 l'outil veut dire enfin que l'on peut l'utiliser au raison-
 able. Peut-on donc dans les pays en voie de dé-
 veloppement, faire face à cette maîtrise ? C'est l'en-

pour l'informatisation n'est-ce pas remettre en cause son indépendance technologique donc son indépendance tout court, son idéal, si l'on ne peut la maîtriser ? N'est-ce pas aussi courir le risque d'être assujetti politiquement lorsque l'on sera amené à participer à un réseau de centres de documentation interconnectés, comme ce peut être le cas de l'UNESCT, alors que l'on fait sa part d'initiative très réduite ?

C'est cette situation que nous allons tenter d'examiner au montant d'aut une première partie l'évolution des techniques documentaires et la tendance des bibliothèques et des centres de documentation à les employer. Dans une seconde partie nous mettrons l'accent sur l'informatisation d'un centre de documentation et plus précisément parler, pour aboutir dans une troisième partie consacrée aux conséquences inévitables de la informatisation d'un centre de documentation informatisé à un réseau international, c'est le problème de la coopération internationale en matière d'informatique scientifique et technique.

II Historique

" Une fois détachée de l'individu, l'informa-
tion échappe à l'usage individuel. Elle est disséminée,
elle passe de génération en génération, elle a ses gardiens
et bientôt ses porteurs. » (1)

La conservation de l'information, c'est à dire du patrimoine
culturel, a été depuis l'Antiquité, et est encore de nos jours
une préoccupation constante de tous les peuples.

Les bibliothèques ou lieux de sauvegarde de l'information,
ont toujours existé, aussi bien chez les civilisations écrits que
chez celles-rites orales. (2) Mais comme l'a souligné J. Chau-
mier la notion de documentation est beaucoup plus récente
que nous dans le temps. Il a un sens de clarté, nous
diviserons l'histoire de la documentation en deux grandes
périodes : la période d'avant la première guerre mondiale,
la période de 1918 à nos jours.

Avant 1914. C'est à la fin du XIX^e siècle que les
premiers jalons des travaux en documentation sont posés.

(1) In Informatique et documentation / par Roger Meetham. - Paris : Larousse, 1970?. P27

(2) In Les techniques documentaires / par Jacques Chauzier. - Paris : Presses Universitaires de France, 1974. - 128 p

L' « Office International de la Bibliographie » est créé en 1892 à Bruxelles par deux savants belges : Paul Otlet (1867-1944) et Henri Lafontaine (1853-1943). Cet « office » deviendra l' Institut International de Bibliographie en 1895. De 1895 à 1900 Otlet ou collaborateur avec Melville Dewey, met au point la C.D.U (Classification décimale universelle). Presque à la même période, la Library of Congress de Washington inaugure la classification du Dr Putman, en 1899. Le premier Congrès Mondial de Bibliographie se tiendra en 1910. Tandis que dans les années tard, le microfilm fait son apparition au tant que moyen de stockage de l'information.

Le terme de documentation devient de plus en plus courant en 1931, alors que l' Institut International de Bibliographie devient l' Institut International de Documentation », confirmant ainsi cette tendance de la fin de la première guerre mondiale à opter résolument pour l'exploitation des documents plus que pour leur simple conservation. L'expression française de changement d'attitude envers les documents est la création, en 1932 de l' Union Française des Créateurs de Documentations » (U.F.O.D).

L'INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

H. G. Bliss et R. S. Organization entre 1828 et 1911, s'illustrent par leurs travaux de pionniers dans ce domaine et la classification bibliographique. En 1884, paraît le Traité de documentation de Paul Otlet. Avec l'organisation en 1897, à Paris, du 1^{er} Congrès Mondial de Documentation, l'on assiste à un nouvel essor de cette science de l'information, en particulier sous l'égide de la FID (Fédération Internationale de Documentation) qui voit le jour en 1928 à la Haye.

A partir de 1940, les techniques documentaires s'élaborent de plus en plus. « Machines à cartes perforées, « sélecteur photographique », « fiches superposables à sélection visuelle » sont mis en application. Les années 50 sont marquées plutôt par des techniques telles que les « index de permutation » de J. Criton, L. Hart et H. Ohlmay, en 1958, tandis que H. Luhn (IBM) fait connaître son système dit de « diffusion selective de l'information », ou « système à profils documentaires ».

La naissance en 1950 du premier institut français principalement de la documentation, l'Institut National des Techniques de la Documentation (INTD) au sein du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) est également à noter.

Dès lors, l'UNESCO et le Bureau National pour l'Information Scientifique et Technique (BNIST) créé en 1973 en France, jouent le rôle de promoteurs et de catalyseurs de la documentation, discipline scientifique, faisant appel à la linguistique, aux mathématiques, aux statistiques, à l'Informatique, ayant sa propre littérature et une vocation documentaire déjà documentologique.

Typologie des centres de communication et d'information.

Dans le rappel historique ci-dessus, l'art et la technique documentaires est nettement plus apparent que celle « bibliographique ». L'orientation de notre sujet y est pour beaucoup, soit. Mais c'est la tendance profonde qui le manifeste de plus en plus aussi bien chez les institutions ayant pour vocation de collecter que chez celles, plus spécialisées dans la recherche et l'exploitation documentaire. Il nous apparaît cependant, pour la suite de nos propos, et par le fait même qu'en dépit de cette tendance, la tradition de conservation reste ouverte, de dresser une typologie des centres de communication d'information documentaire.

Nous retenons, pour l'instant deux types de centres :

- Les bibliothèques ;
- Les centres de documentation ;

I.2.1 La bibliothèque.

Définition. Chabord ce qu'est une bibliothèque.

Selon Georges Van Slappe, une bibliothèque est un système d'information dont l'objectif est de permettre à ses utilisateurs d'accéder des documents primaires (ouvrages, périodique, ...). Ce accès peut-être facilité dit-il, par :

- le classement des documents par sujet sur des rayonnages et le libre accès aux rayons (Variante : classement des documents par dossier)
- la tenue d'un fichier appeler catalogue, où chaque fiche représente un document et en décrit le contenu ; les fiches peuvent être aisément reproduites, et classées suivant des critères plus ou moins fins, ce qui permet de rechercher un document non plus sur son seul sujet principal, comme dans le cas du libre accès, mais bien sur les différents sujets dont il traite ; en général toutefois, seuls le ou les sujets principaux des documents sont référencés. Le fichier peut être remplacé par un répertoire relié;
- l'assistance d'un(e) bibliothécaire
- l'utilisation d'outils spécialisés tels que bibliographies, catalogues d'autor bibliothèques ou d'éditions...)) (1)

(1) in Conception et gestion des systèmes documentaires / par Georges Van Slappe...
Paris : les Editions d'organisation, 1977. - 261 p.

Cette définition assez claire, nous permet de faire deux
seul excepté les articulations d'une bibliothèque moderne. Reste à
préciser que dans une bibliothèque ainsi définie, c'est à
l'utilisateur, et celui qui cherche l'information ou le docu-
ment d'exprimer non seulement ses besoins mais aussi et sou-
vent de participer à la recherche du ou des documents
dont il a besoin. C'est également à lui, une fois le docu-
ment en main : - à) extraire les informations nécessaires y figu-
rant.

Après l'autre précédent, les bibliothèques peuvent être classées
selon d'autres critères que leur contenu tels que :

- le mode de communication des documents.

Exemples : bibliothèques de consultation ; bibliothèques dépôt.

- le mode de conservation des documents.

Exemples : bibliothèques des œuvres originales ; microthèques.

- le type de documents conservés.

Exemples : bibliothèques (ouvrages, revues) ; filmothèques (films) ;

hémérothèques (types divers : brochures, prospectus, affiches...).

- l'organisme de tutelle.

Exemples : bibliothèques universitaires (B.U.) ; bibliothèques nationales
(B.N.)

Le plus opportun pour nos propos est de remarquer l'évolution des méthodes utilisées par les différentes bibliothèques que nous venons d'énumérer.

Comme dans d'autres domaines, les principales tâches des services de bibliothèque : acquisition, édition des catalogues, fonte, et surtout celles des tâches répétitives ou périodiques sont profondément influencées par la présence du nouveau Maître de l'Homme : l'ORDINATEUR. (*) lorsque ce Maître Tout-Puissant déplacera toute son énergie dans les années à venir, Bibliothèques et Centres de Documentation se fondront plus que des méthodes similaires.

Dès lors, le divorce entre Bibliothèques et centres de documentation semble être consumé.

22

Les centres de documentation.

Adoptons là encore la définition qu'en donne Van Slype dans l'ouvrage précédemment cité. Il s'agit donc d'un système d'information dont l'objectif est de mettre à la disposition des utilisateurs les moyens de connaître les documents formels (ouvrages, articles de revues...) qui les intéressent.

Son activité consiste :

- dans un premier temps, à dérouiller les documents formels reçus et à les analyser en vue de les enregistrer sur des documents secondaires : bulletins bibliographiques, index, fiches, ...

N'ayant crainte : le dieu-ARGENT n'a toujours été très adoré

- dans un deuxième temps, assurer l'exploitation :
 - soit immédiate : système d'alerte, ou déclenchement au courant
 - soit différée : recherche rétrospective, ou bibliographique, ou documentaire
- de ces documents secondaires pour le compte des utilisateurs intéressés par les informations qu'ils contiennent. » (1)

Cette approche des centres de documentation est pertinente car elle met en lumière le dynamisme qu'il caractérise et qui fait leur force lorsque l'on les met en balance avec les bibliothèques, apparemment plus passives. En effet, c'est aux documentalistes de prendre des initiatives, d'aller au-devant des utilisateurs, ses clients. Ces clients qui, comme chez le marchand, sont nombreux. Les documents leur sont signalés par sujet des leurs acquisitions. On mieux une sélection en tenant compte des besoins réels exprimés respectivement par chacun d'eux. Notons qu'il s'agit de signalements des documents par la communication de références et non d'information⁽²⁾, sinon d'information à restructurer par l'utilisateur lui-même. Le même auteur classe les centres de documentation en :

- Centres de signalement;
- Centres sectoriels;
- Services de documentation d'autorités ou d'administration;

- Faconniers en documentation (institutions reliant efficacement les autorités aux centres mondiaux de signallement);
- Réseaux documentaires de télécommunication (assurant de façon permanente l'interconnection de centres nationaux ou internationaux de signallement).

Nous voyons que cette typologie se réfère aux modes de communication des documents secondaires, et à l'importance ou la tutelle des centres de documentation.

Du point de vue de l'utilisateur, consulter d'une part, une bibliothèque, et interroger d'autre part un centre de documentation, le traduit nettement par un gain de temps dans la seconde démarche par rapport à la première. Ceci, du fait que le dynamisme d'un centre de documentation s'exprime plus clairement par un élan vers des références pouvant conduire l'utilisateur à des informations qui répondent le plus complètement possible à ses préoccupations.

Tout, dans les tâches des documentalistes traduit ce souci constant :

- élection des documents à susciter;
- représentation des sujets traités dans les documents;
- abstraits ou résumés de documents primaires;
- description bibliographique;
- recherche retrospective (recherche de références des documents pouvant faciliter le client par leur pertinence);
- revue d'actualité, pour signaler systématiquement les documents qui paraissent intéresser un tiers.

Le parallèle entre bibliothèques et Centres de documentation nous apprend de mettre en évidence leurs tâches principales parfaitives. Celles des centres de documentation peuvent s'agréger autour d'une seule parmi elles : la sélection. Les centres de documentation se placent au premier chef de notre propos, voyons quelle sont les techniques, couramment utilisées en vue de cette recherche sélective des informations : procédés manuels, semi-automatiques, automatiques.

I.3 Les moyens techniques de sélection de l'information documentaire.

I.3.1 La sélection manuelle

* La technique la plus répandue est le fichier informatisé.

Ce type de méthode enregistre le document sur des fiches par toutes les caractéristiques qui permettent de l'analyser et le repérer : auteurs, lieu de publication, matières ... La chaque fiche représente un document et est classée alphabétiquement, numériquement, suivant le type de symbolisation retenu dans le système. (1)

Le nombre des fiches augmente donc d'autant plus vite qu'il y a de caractéristiques codées par le système choisi.

* Le fichier informatique. C'est une variante du précédent. La sélection est ici quelque peu accélérée du fait que l'enregistrement sur les fiches tient compte d'un certain nombre de critères : langues, formes des documents, dates d'édition, pays d'origine, etc., qui sont signalés par des onglets ou d'autres repères tels que cauchis, index de cultures et de formes diverses fixés de manière définitive. Chaque fiche recevant à la fois tout cet arsenal d'objets

signalétiques n'ont pas d'être surchargés donc suffisante à une sélection efficace.

* Les fiches Unicam ou fiches à colonnes. Dans ce système, nous dit Jaquet Chauzier, il y a une fiche de code pour chaque caractéristique de langage d'un article retenu dans le système. Sur ces fiches est enregistré chaque numéro de document possédant cette caractéristique >> (1) La fiche est divisée en 10 colonnes de 0 à 9. Le chiffre des unités du numéro de chaque document doit correspondre au numéro de la colonne dans laquelle il est enregistré. Par exemple les documents dont les numéros se terminent respectivement par 2, 7, 9, sont enregistrés respectivement dans les colonnes 2, 7, 9 de la fiche qui les caractérise. Mais ce n'est qu'après coup que les références des documents ainsi répertoriés sont fournies en consultant une liste ou un autre fichier d'enregistrement numérique.

I.3.2 Les procédés semi-automatiques.

Ils se subdivisent en deux groupes : les fiches préperforées et les fiches superposables à sélection visuelle.

* Les fiches préperforées. Celles-ci se caractérisent à leur tour par la position de leurs perforations. Perforations marginales ; perforations centrales.

* Les fiches à perforations (ou trous) marginales (ou aux bords). Ces trous sont encastrés lors de l'enregistrement d'un document selon les caractéristiques qui lui sont propres et qui sont codées par le système de recherche : auteurs, langues ... Pour sélectionner les fiches suivant un document donné, on prend un paquet de fiches, on enfonce une aiguille ou broche dans la perforation représentant une

caractéristique demandée. Après une légère secousse, les fiches succombent à cette caractéristique et libèrent des autres, celles qui ne sont pas dérivées. Cette technique suppose, pour peu d'efficacité, une habileté et une précision certaine. Un autre inconvénient est qu'on ne peut rechercher l'information sur deux bords de la fiche à la fois. Après avoir exploré la fiche sur un bord, il faut la retourner, mais cela ne concerne que les fiches qui sont déjà sélectionnées et doivent être explorées sur l'autre bord. Il faut être nécessaire de répéter l'opération jusqu'à ce que tous les bords de la fiche aient été explorés»(1)

* Les fiches à perforations centrales. Cette autre présentation des fiches perforées sont couvertes d'autres trous parallèles à ceux des bords. Le système de recherche est presque le même que ci-dessus. Elles permettent quant à elles, la recherche simultanée de plusieurs caractéristiques d'un document donné. « Pour la recherche, les fiches sont placées dans un bac spécial et des broches de sélection sont enfoncées dans les trous du bac. On fait alors basculer le bac et toutes les fiches désirées plissent de la longueur de l'axe frontal. Pour les extraire, on retire deux broches d'immobilisation dans le paquet de fiches à la partie supérieure de l'appareil, afin de retenir toutes les fiches non désirées. On retire ensuite les broches de sélection et les fiches sélectionnées tombent. » (2)

* Les fiches superposables à sélection visuelle ou système de fiches à perforations totales.

Le principe:

- une fiche par caractéristique, ou par terme, ou tout-décrivante, ou encore par idée.

- autant de fiches que de documents.
- chaque fiche-forme permet l'enregistrement de tous les documents du fonds contenant ce terme.
- le descripteur ou terme est écrit à la partie supérieure de la fiche.

* L'enregistrement du document:

Si l'enregistrement d'un document se fait par perforation de la position affectée au document sur les fiches caractéristiques > (1). Mais, si l'enregistrement se fait en perforant la fiche d'emplacement (carre) dont les coordonnées identifient de manière infaisable le document dans la mémoire du système de recherche documentaire employé > (2)

* La recherche ou la sélection des documents.

Toutes les fiches comportant les termes de la question de l'utilisateur sont superposées, empilées les unes sur les autres sur une table lumineuse conçue à cet effet. La lumière passe à travers les perforations qui coïncident et qui indique les numéros des documents recherchés. On peut se référer ensuite à un fichier de référence.

Ajoutons une remarque importante faite à propos de ce type de sélection: les fiches acceptables de sélection visuelle sont considérées comme un moyen simple et très efficace de réaliser la recherche documentaire dans les mémoires contenant plusieurs milliers de documents. En raison de l'absence ou de la faiblesse de l'infrastructure technique dans les pays en voie de développement, on peut admettre que le traitement automatique de l'info-

...in les techniques documentaires (ouvrage déjá cité!) p 46

...in le rôle et l'avenir des autres méthodes dans les systèmes d'information

uation y demeure impossible et qu'on continuera d'y donner la préférence aux diverses formes et méthodes de mécanisation >> (1)

La remarque ci-dessus montre la possibilité de créer des centres de documentation à la mesure de nos pays. Tous les responsables des centres de documentation des pays du Tiers Monde devraient y réfléchir. Ce qu'il est convenu d'appeler le transfert des technologies ne doit pas être oublié, surtout de l'extérieur pour des pays industrialisés selon lesquels « la dernière nouveauté ne (peut) qu'être la meilleure solution .. >> (2)

II

l'Informatisation d'un centre de documentation dans un pays en voie de développement.

-) Le rôle et l'organisation d'un centre national de documentation dans un pays en voie de développement (courrage déjà cité) p. 88
-) Email is beautiful / une société à la mesure de l'Homme / + une F + Schimacher. (cité de Schimacher)

* Nous avons passé ce résumé les techniques manuelles et semi-automatiques de traitement de l'information documentaire. Parmi les méthodes dites automatiques, l'ordinateur vient en tête.

I.1 * Ordinateur et automatisation

L'Academie Française définit l'ordinateur comme une machine automatique qui permet d'effectuer, dans le cadre des programmes de structures pré-établie, des ensembles d'opérations arithmétiques et logiques à des fins scientifiques, administratives ou comptables» (1) Signalons d'abord que cette définition ne fait aucunement ressortir les multiples possibilités d'un ordinateur. Ce n'est pas seulement un instrument de calculs scientifiques et de gestion. Nous sommes justement entrain d'aborder l'une de ses applications : la recherche documentaire. Les termes de « machine automatique » et de « programmes de structure pré-établie » peuvent nous aider à cerner le lien existant entre l'ordinateur et l'automatisation. Il y a d'une part la machine, l'outil, et d'autre part un système à l'aide duquel cet outil peut être utilisé à des fins déterminées. Par exemple la gestion d'un stock de produits; la résolution d'une équation complexe. Nous avons dit qu'il s'agissait là de fins. Etats finals serait le terme le plus approprié. Des états finals, donc des résultats. Des résultats chiffrés. Donc des données. Autrement dit des informations. C'est-à-dire des connaissances manuelles relevant de la logique et de l'exactitude.

C'est dire qu'à l'origine de ces connaissances nouvelles il y avait une incertitude, une hypothèse à vérifier. Hypothèse qui n'était aussi que des données de même nature que les personnes. Données provisoires soit. Mais données tout de même. Et que ces données dit informations. L'ordinateur traite donc des informations. La science qui permet de l'utiliser ainsi c'est l'Informatique. Informatique au centre de documentation c'est le rôle d'un ordinateur à qui l'on fait rechercher les problèmes de recherche documentaire pour le fonctionnement de l'informatique. La programmes de structure pré-établie, tout des notions appartenant bel et bien à l'informatique. Mais alors l'ordinateur en tant que machine automatique >>, quel est ce à dire? Il y a la machine, cette perfection qui serait automatique. C'est-à-dire qui exécuterait seule une tâche de l'Homme sans intervention de celui-ci. Il y a aussi les structures fonctions établies par l'Homme, qui appartiennent à un système, le système informatique. Sans ces structures, ces instructions, la machine ne exécute pas. Entre l'Homme et l'ordinateur il y a du médium. Cet échange d'info a sa démarche intellectuelle respective.

L'ordinateur Tout-Puissant se caractérise par sa grande capacité et sa performance à manipuler des millions de symboles à la fois, à exécuter les tâches répétitives, astreignantes. Pour qu'il vienne au secours de l'Homme, il suffit de lui décrire de façon claire et sans ambiguïté, dans son langage & lui et dans le détail, ce qu'il doit faire. IP, le Maître (ou Maitre ?) exécute alors mécaniquement et automatiquement les instructions données. Sans qu'il lui soit nécessaire de :

21

à la manière de les manier et bien. C'est cette exécution due à une
à l'intelligence artificielle, ou automate, ex/programmée et l'avance
que nécessite la notion d'automatisme, et partant, d'automatisation
Tenu que est synonyme d'informatisation ou ce qui nous concerne.

L'ordonnateur n'a pas contesté la méthode, la plus sophistiquée en tant que moyen de recherche documentaire. L'idéal serait tout les centres de documentation en ligne dotés. Mais il y a le revers de la médaille. Ses performances supposent des contraintes non négligeables:

Un ... un service de documentation devrait avoir son propre ouvrage lorsque :

- a) le fonds documentaire compte au moins 100 000 documents;
 - b) le fonds évolue assez rapidement, de sorte qu'au moins 10% des documents doivent être remplacés chaque année, ou que l'accroissement annuel est de 10% ;
 - c) il faut effectuer chaque année au moins 20 000 recherches complexes. \Rightarrow (1)

Faut dire tout de suite que chez nous de pays de pays en voie de développement remplissent ces conditions. Il n'en fait même pas parler d'informations ! Et pourtant ! Entre les études de faisabilité et les faits il y a un écart considérable. Si l'on considère que le Petit Monde le caractérise, dans le domaine qui nous concerne, par sa situation de périphérie, que le Petit Monde est tout équipé en matière de bibliothèques, de centres de documentation. Non il est bien utile de se

poser la question fondamentale.

Pourquoi cette tendance à l'informatisation des centres de documentation des pays en voie de développement? Il y a-t-il un besoin réel de ces centres?

A cette dernière question l'on est amené d'emblée à se poser une question négativement au regard aux conditions d'informatisation d'un centre de documentation par les précédemment. Si l'il n'y a pas de besoin réel, comment expliquer cette tendance vers l'ordinateur? Si les faits démontrent les contraintes imposées d'une informatisation, c'est que certaines conditions sont à remettre en cause. Peut-on, en effet, avancer pour les pays du Tiers Monde, des chiffres-tels que matières documentaires utilisés dans les centres de documentation des pays développés? R. Escarré dit que « le rapport de l'informatisation transmise au poids du papier utilisé est très variable selon les types d'économie et d'organisation politique ou sociale »¹⁾. Nous dirions quant à nous que le rapport de l'informatisation transmise au nombre de documents utilisés est fonction des types d'économie et d'organisation politique ou sociale. Nous documents dans un centre de documentation, de fait industrialisé mais pas la même valeur informative dans un pays où l'analphabétisme est encore un fléau. Par ailleurs ce qui l'aurait encore paradoxalement pour le Tiers Monde c'est qu'en lui offre un seuil de communication de documents écrits, donc de papier, pour être à même de bénéficier des travaux d'ordinateurs.

1) in Identité et communication, par R. ESCARRÉ. Paris: Gallimard, éditions d., 1978.

Ce rôle trouve que l'ordinateur fonctionne au vrai sens du mot, c'est-à-dire en tant que papier, qui revient sous forme de listing ! Dès plus on aura de documents, de recherches documentaires et effectuer en ordinateur, plus les dépenses en actif de papier augmenteront. Puisque les plus grands producteurs mondiaux de papier sont les pays les plus industrialisés : Etats-Unis, Canada, Pays scandinaves et URSS. Il est donc temps pour les pays du Tiers monde de chercher dans leurs forêts les meilleures forêts aptes à la fabrication de pâte de papier et de longanise et s'équiper en conséquence ! Si tel le conjoncture pouvait être plus favorable. Autrement ils se trouveraient ici encore dans l'impossibilité. Tous d'abord, sollicités de l'information et du papier et de « l'électronique ». Comme si depuis belle lurette, l'on avait fait table rase de tout moyen de communication d'information à l'oralité. L'an économie d'une chaîne documentaire dans un pays en voie de développement peut à couvrir. La parole est aux documentalistes et aux économistes du Tiers monde. De même qu'aux historiens, archéologues, sociologues, linguistes, chercheurs des sciences naturelles, mathématiciens, informaticiens des Jeunes Nations. L'orientation de nos recherches en documentation est en effet à préciser pour trouver la forme de documentation qui nous convient. Car le sens du mot document est assez large : est document un objet matériel contenant de l'information fixe, des

tend à être diffusé dans l'espace et le temps, ainsi qu'il a été utilisé
dans la vie social >> (1)

Le Petit Monde ^{regarde}

d'avancer des chiffres-sous forme contrainte
dans le processus d'information des centres de documentation
du Tiers Monde. Des paramètres y interviennent qui sont difficile-
ment quantifiables. et qui sont du faitement de la position
délicate des pays en voie de développement face à des pu-
tissances capables de les influencer dans leur choix dans tous les
domaines. Il faut donc compter avec l'intervention des pays nantis
aussi bien dans ce domaine que dans d'autres. Presque tous les
pays dits en voie de développement >> possèdent un secteur
moderne, où les modes de vie et de travail ressemblent à
ceux des pays développés. >> (2)

Information et extraversion

Le paragraphe devrait plutôt être intitulé : « individualisation et atomisation ». Par la, nous voulons souligner
et éclater, mieux, le ~~électropolement~~ ^{électropolement} déclassement de tout centre
de document pour qui le mot d'autarcie n'existe
pas. De par la fonction même le centre de documenta-
tion doit sortir de soi pour aller vers autrui. Son exis-
tence est rendue en question si cette communication avec

1) In le Nöle et l'acquisition d'un centre de documentation... : un pays nantie de
l'autarcie n'a pas... p. 19

2) un E-mail à l'heure actuelle >>

l'externe, c'est-à-dire l'ensemble de ses utilisateurs
sur son lieu. Or la présence de l'ordinateur au sein
d'un service de documentation le traduit par l'ap-
préhension de sa capacité d'acquisition donc de son
ou d'échange en tout cas de service à l'autre. L'or-
dinateur multiplie donc l'aptitude à la communication
du centre de documentation. Cette aptitude accrue
permettra d'abord à l'intérieur même de l'institution de
futelle.

I.2.1. L'intégration du centre de documentation de l'institution- mère.

Dans une entreprise ou institution quelconque où l'ordi-
nateur a eu droit de cité au service de documentation,
il entraîne sûrement une restructuration de tous les cir-
cuits d'information. Les liens formels entre tous les éléments
tous les services de l'entreprise sont renforcés au même
tems. Ceci dans le but d'accroître le degré de communi-
cation d'information entre ces services leur donnant ainsi
la possibilité de maximiser leur efficacité aux travaux
à exécuter, ceux-ci étant bien définis par une meilleure
information. Chacun dans l'entreprise est mis à la place.
Le circuit hiérarchique ayant été clairement formalisé.
C'est toute la vie de l'entreprise que l'on relit.
Elle devient mieux organisée (on devrait le dire).

Ainsi l'entreprise ayant nomé ou établi ses propres méthodes de travail, sa propre structure pour adopter et adapter l'ordinateur acquiert plus de cohésion parce que tous ces services se sentent mieux informés, mieux intégrés. En ce sens l'ordinateur est un moyen de socialisation au sein d'une entreprise ou d'une administration. Et puisque l'entreprise elle-même, ou l'administration concernée s'est tournée vers les clients ou les administrés et fait partie par conséquent de la société, les effets multiplicateurs de l'ordinateur l'entraînent à collaborer avec son environnement. Et c'est d'au vers l'extérieur qu'en toute logique si la fonction documentaire est reconnue comme étant une activité économique. En d'autres termes si la réalité économique de la documentation est perçue et prise en compte dans la production intérieure des pays aussi bien en voie de développement que développés. Or ce n'est pas toujours que le document est considéré comme tel un élément économique. Même dans les pays développés. Alors que pris dans ce sens, le document a deux valeurs:

- une valeur objective, déterminée par la masse d'informations que l'auteur y a rassemblées pour répondre à un "but-cible", auquel il a conféré un certain profil standard (par exemple : bâton des administrateurs de la société anonyme déclaré sur la totalité des responsabilités (sic) visant l'autorégard du droit).

— une valeur subjective appréciable pour l'utager à un moment donné, en fonction du besoin d'information qu'il a - trouve à cet instant et du degré de satisfaction que lui apporte le document (dans le cadre de l'exemple précédent, le degré de satisfaction provoqué par le document est chez une personne effectuant une recherche sur la responsabilité civile générale des personnes physique sera moins élevé que celui rencontré chez l'admi- nistrateur de société anonyme ; dans le premier cas, le document n'apporte qu'une réponse partielle à la question posée, alors que dans le second elle est totale) >> (1)(*) .

Ainsi compris, le document est un moyen de satisfaction d'un besoin ; ce qui n'est pas nouveau puisqu'il renferme même une information qui ne prend toute sa dimension que communiquée. Ce qu'il faut relever dans cette approche est le parallèle que l'on peut dresser entre le besoin d'information et la demande d'information d'une part, et entre la capacité d'un document ou même d'un centre de documentation à assouvir ce besoin et l'offre. Un docu- ment donne entière une demande et une offre. C'est cela qui est à percevoir d'abord mais qui ne l'est pas.

1) In Documentaliste, numéro spécial Janvier 1979 : rapport ADBS. p 42

*) Ce commentaire rend complète la définition que donne la théorie de l'interac-
tion de la situation d'information.

Nous en voulons pour preuve les difficultés qu'il y a à écouler
 utiliser la valeur ajoutée par la documentation en tant qu'acti-
 vité économique. Et les méthodes pionnières en ce domaine, (1)
 ne sont peut-être valables que pour les centres de documentation
 qui ont acquis de l'expérience en la matière après avoir
 longtemps procédé de manière empirique. Pour les autres
 centres notamment ceux situés dans les pays du tiers Monde,
 même si ils sont au service d'un secteur moderne et
 qu'ils travaillent par conséquent dans les meilleures condi-
 tions de compétition, divers facteurs doivent être pris en
 compte dans la détermination des coûts de la documenta-
 tion. Nous avons déjà signalé le poids du papier qui n'est
 pas le même chez les pays producteurs et consommateurs que
 chez ceux uniquement consommateurs. Il faut ajouter l'état
 précaire des infrastructures de communication. Transports
 terrestres, ferroviaires, aériens, marins, plus lents, plus irré-
 guliers, plus aléatoires. Télécommunications aux lignes suc-
 cinctes et de tonalité effectuées, bien même de faire
 les besoins courants et locaux. Tout cela étant soldé par
 une perte de temps car les délais de transmission d'in-
 formation se trouvent allongés autre mesure. Time is money
 donc porte largement. Il faudrait tenir compte de tout
 cela si l'on veut informatiser les centres de documentation.

et déterminer le coût de la documentation dans les pays en voie de développement.

Li l'information devient synonyme de socialisation au sein d'une entreprise dans laquelle le document, perçu comme bien économique rapporte davantage qu'en plus que les autres activités économiques pour lesquelles il est à la source de toute création. En tant que tel, ce bien économique doit être fruitifié, investi. La documentation investissement signifie échange de documents ou d'information. C'est dit échange dit collaboration.

La nécessaire coopération entre centres de documentation

Les documents ne sont pas les seuls objets d'échange entre les centres de documentation. La coopération entre ceux-ci doit être faite dans la globalité. Nous avons précédemment étudié une typologie de centres. Cela veut dire que ils peuvent différer les uns des autres selon les critères suivants; donc qu'ils peuvent, si ils le désirent, se compléter les uns les autres, dans une division des tâches de la documentation, au niveau sectoriel ou disciplinaire, au niveau national, régional. Précisions: l'objet et les critères ou critères de cette complémentarité.

l'objet de cette complémentarité : les spécialités

Nous avons vu, en présentant les cartes perforées de sélection visuelle qu'un fichier auxiliaire est souvent qui mémorise toutes les références des documents référencés. Au lieu que ce soit un ou des fichiers dans un centre de documentation donné, ce peut être une spécialité d'un centre de documentation. D'ailleurs ces centres spécialisés existent comme l'affirme Métrode réalisée par l'UNESCO et l'UNESST sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique. (1) En mettant à profit la SSI (ou "diffusion collective d'information"), ces centres diffèrent par rapport au "profil d'intérêt" de leurs utilisateurs (qui peuvent être d'autres centres), des références bibliographiques, des résumés, des comptes rendus, etc. ou même des listes de recherches en cours de matériaux rédigés (thèses, rapports techniques, etc.). D'autres centres peuvent se spécialiser également dans la distribution de documents primaires, photocopies, micro-copies, des traductions, en d'autres termes, les techniques de traitement et de communication.

1) UNESST, étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique / par UNESCO/UNESST/4. Paris UNESCO, 1971, 11-1P

Les échanges peuvent également se porter sur les supports d'information tels que bandes magnétiques, ou sur des programmes.

De même que deux centres travaillant sur des disciplines scientifiques plus ou moins proches peuvent avoir une partie de leur fonds documentaire ou bibliographique commune et peuvent de ce fait se prêter des éléments de cet fonds, de même, en ce qui concerne les bandes magnétiques des accords peuvent être faits entre des organismes susceptibles d'utiliser les mêmes enregistrements sur bandes magnétiques. Ceci en vue d'éviter des doubles emplois. Pourvu que les normes d'enregistrement et de fabrication de ces bandes soient les mêmes ou adaptables de part et d'autre grâce à des programmes de conversion et des règles de transcodification, les travaux de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) en matière de normes de description bibliographiques et ceux en automatique documentaire tent des précédents sur ce domaine.

Tel échange de programmes sont plus délicats en ce sens qu'ils sont beaucoup plus liés à des langages et à des systèmes précis. Seules les tâches les plus parfaitement automatisables telles la compilation d'index alphabétiques, la permutation de mots-clés dans les titres, la mise en ordre des références bibliographiques donnent lieu à la possibilité de concevoir des modèles ou des programmes généraux. Pourraient également aboutir aux élaboration de programmes généraux les travaux sur des méthodes plus élaborées d'analyse et de recherche retrospective comme le traitement de l'information en langage naturel et leur transcription en langage documentaire.

Il existe déjà en France le "SYNTOL" comme programme général pouvant être utilisé pour la fabrication d'index, la composition de bibliographie courante, etc. Mais il ne s'agit là que d'applications particulières. Pour l'essentiel il existe cinq programme types qui peuvent combiner au gré du utilisateur. Ces programmes de:

- tri
- contrôle
- index à jour
- rétention

Un programme généralisé (ou package) peut être défini comme un opérateur de transformation qui, prenant un ensemble de variable d'entrée, les transforme en un ensemble de variables de sortie. Pour qu'un programme soit un package, il faut :

- que l'opérateur de transformation soit suffisamment général pour intéresser un grand nombre d'utilisateurs.
- que le contexte d'utilisation de l'opérateur soit indépendant du matériel utilisé.¹⁾ (!)

Ainsi donc, dans la collaboration entre centres de documentation, les tâches peuvent être réparties selon les spécificités de chaque centre, les bandes magnétiques et les programmes adaptés.

Mais comme tout échange ou tout type d'interaction - envergure ou va pas sans litiges, il importe de définir le lieu de rencontre, le marché.

Pour se faire rafraîchir nous nous reportons de l'UNESCO qui a identifié une douzaine de critères relatifs à la mise en place de systèmes d'échange.

¹⁾ Pierre Thallier in Revue Informatique et gestion, n° 1C, mars 1970 p. 2^e et 3^e, parle d'un "critère de la distribution : c'est la nécessité pour l'ensemble des utilisateurs d'accéder au même système".

Parmi ces deux etatut, deux d'entre eux pourront nous donner une idée des conditions de création de réseau d'échange.

Il faut avant tout : 1) une structure d'organisation qui assure une稻quot;abilité légale et fiscale, la planification et la formation de la politique. Elle exige un engagement, un accord pour des opérations et des buts communs ; 2) (1) Engagement et responsabilité sont les maîtres-mots à retenir. Par ailleurs, le but primordial que doit viser chacun des membres du réseau est le développement des collections en collaboration, incluant éventuellement des dispositions de coopération pour les acquisitions et le renforcement des collections locales en documents fréquemment utilisés. Le développement des collections comportant tous les média est considéré comme essentiel ; 2) (2)

Enrichir son propre fonds documentaire par et dans la collaboration, tels sont la fin, et les moyens d'une telle participation à un réseau documentaire

Nous voyons par ce qui précède que de l'information dans un centre de documentation et la participation à un réseau documentaire il n'y a qu'un pas. Tout tient à cette participation. Et la vocation du centre, même

1) et (2) in Monde pour les systèmes et services d'info, etc. by Pauline Attaouia
Paris 1972 P 129

l'autorité, et les possibilités d'interconnection de l'ordinateur renforçant aussi la vocation française. L'ordinateur est ^{un} seulement un maillon en chaîne d'un réseau mais il garde également le lien umbilical entre lui et ses constructeurs. Si bien que informatiser un centre de documentation est pour faire tout même le problème de la maintenance et celui de la formation des spécialistes du traitement de l'information.

1.2.21 Maintenance et formation du personnel.

La maintenance et la formation du personnel informatique constituent l'une des questions majeures lorsque le choix d'un système informatique s'impose.

Le problème de la maintenance est à répartir dès les études de projet d'informatisation, en lançant des appels d'offre aux constructeurs et en analysant chacun de leurs projets, en insistant particulièrement sur l'ensemble des services qu'ils ont à même de fournir. Ils doivent notamment définir les modalités de contrat de formation, des utilisateurs de programmes, d'installation des programmes, l'alliance du centre auteur, d'adaptation éventuelle des programmes aux conditions locales et d'équipement (Hardware) du centre. Ce suivi des équipements est d'autant plus important que l'ordinateur est un véritable système à plusieurs niveaux.

tant mieux réalisée que le constructeur est bien implanté dans la région et connaît les diverses utilisations de ses packagés et les problèmes les plus fréquents. Dans un pays en voie de développement le personnel de maintenance est constitué en général d'habitants techniques expatriés, ce qui est un poste considérable dans les coûts d'adaptation, alors qu'ils ne sont pas toujours à la hauteur de leurs tâches n'est-il pas ? capables de détecter et de corriger à temps une erreur, de mettre les programmes à jour, de procéder à des modifications éventuelles du constructeur, de suivre de près l'évolution du parc du constructeur dans ses versions nouvelles. Nos pays ne devraient pas hésiter à prévoir des modalités de formation du personnel de maintenance en accord avec les constructeurs qui ont engagé leur confiance ou qui se sont imposés, le marketing aidant. Envoyer des techniciens supérieurs ou des étudiants en阶段 ou des ingénieurs, effectuer des stages d'au moins seize mois de durée pourrait être une autre solution. Pourvu que les postulants soient réellement motivés et que par ailleurs ils soient bien accueillis. Voilà pour la maintenance.

Reste la formation des modalités de mutation documentaire à profondément parler.

Cette formation concerne aussi bien les responsables des centres de documentation que le personnel professionnel (spécialistes d'acquisitions, chargés de recherches documentaires ou des résumés, catalogues et indexures, analystes de système...). À l'autre extrémité du moment où, et les pays développés et les pays en voie de développement ou sont issues de la promotion, d'avancement de la documentation, il serait superficiel de dire qu'il n'y a un problème épique de formation de personnel. La situation des pays du Tiers monde est dans ce domaine presque totale. La solution la plus fréquente chez eux étant la formation à l'étranger sans s'interroger sur l'efficacité et la rentabilité de ce système, sans même définir au préalable les postes nécessaires et portant la spécialité et le niveau des connaissances requises. De toute façon il y a un problème d'adaptation des connaissances aux réalités locales. Les Ecoles étrangères étant intégrées à l'environnement politique, économique et social que est le leur. D'autres nous touchent là où le bas blesse. Il nous paraît pourtant essentiel l'adaptation, l'effort d'adaptation que il y a une volonté réelle, et chez le formateur à la formation et chez les instances supérieures de son pays, de promotion de l'activité documentaire. Autrement, ces tactiques modernes fonctionnent d'expatriés, vivent dans le pays qui partagent un peu les connaissances.

l'ins de travail tout comme à l'étranger. L'avantage que nous voyons de la formation du personnel à l'étranger est tout aussi un inconvénient si il n'y a pas de contrat ou d'engagement liant l'étudiant à l'administration de son pays. En effet être formé à l'étranger c'est avoir eu l'occasion de se familiariser avec des techniques de pointe; c'est avoir fréquenté des centres de documentation aussi divers que la richesse des activités du pays Poste ; c'est avoir acquis un diplôme ou une qualification qui peut être accepté dans le monde entier auquel ; c'est aussi, comme toujours, avoir titré des relations personnelles ou professionnelles pouvant rejoindre une autre activité future en étant des antennes postes pour notre futur réseau national d'information.

Tout cela est peut-être vrai. Et ce peut être un avantage inéchitable. Mais ce peut être aussi un élément non négligeable dans la cause de la fuite des cervaux des pays de Tiers Monde.

Ceci dit, nous partageons entièrement ce qu'avance Pauline Atherton : si l'avive qu'en encourageant la formation à l'étranger et en lui couvrant les dépenses qu'elle nécessite, un pays en voie de développement se prive, et parvient au même temps ses systèmes d'information en cours d'évolution, de la base essentielle que constitue une école. La fonction de

l'école n'est pas seulement de donner des cours répondant aux besoins d'une région ou d'un pays à tous les niveaux ; elle est aussi de rassembler en moyen de spécialistes susceptibles d'entreprendre les divers projets de recherche qui doivent être réalisés pour que les pays en développement soient en mesure de fournir un service d'information de haute qualité. Il est également indispensable d'adapter l'ensemble des connaissances accumulées par les pays plus avancés, de manière qu'elles puissent profiter au pays ou à la région que desservent l'école. Une école située dans un pays en voie de développement comme celle citée dans un pays développé, contribue également à l'unité de la profession et à son image de marque. Elle constitue en fait une partie de l'infrastructure normale et, d'un certain stade du développement de n'importe quel pays, elle doit être considérée comme essentielle » (1)

La formation des spécialistes du traitement de l'information documentaire ~~est~~ doit bien d'être entièrement faite en charge par les pays en voie de développement eux-mêmes. C'est dire que le contenu de la formation est essentiel. Il doit être adapté aux besoins nationaux.

(1) in Manuel pour les systèmes et services d'information. (couragé cite!)

écu régional ou en mettant l'accent sur la connaissance du milieu, en se référant à la problématique du développement, la connaissance de la profession (et est très important de savoir ce que doivent être nos prérogatives et nos devoirs; du reste tout progrès commence par la connaissance de soi); donc prise de conscience de l'état actuel de la profession, de la réalité (ses difficultés, ses joies) qui est toujours déformée par l'opinion publique mal informée (et nous devons l'informer!), et de son œuvre. Le rôle de la profession dans le développement économique et social devant être perçu à travers les rapports : information scientifique, technique, économique et sociale - développement.

Que des étages de perfectionnement pratique aient lieu ensuite à l'étranger, nous n'y trouvons guère d'objection.

Nous n'exagérons pas nous disons que l'information est au citoyen, à l'autre, à l'Etat et au monde ce que la nourriture est au corps. Ne pas trouver satisfaction au besoin d'information c'est courir le risque d'être affamé. L'ignorance est tout aussi désastreuse que les carences alimentaires. L'Homme doit être délivré de ces fléaux qui sont la malnutrition et l'ignorance. Les actions de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), sont complétées par ailleurs par l'UNESCO (l'UNESCO contribue

l'alphabétisation et l'ignorance.

..23 Parmi les aides de l'UNESCO l'on compte divers programmes pédagogiques de formation ayant un caractère de sensibilisation ou d'initiation aux problèmes et aux systèmes de recherche documentaires. Quant aux actions à long terme la création d'un certain nombre d'écoles régionales ou nationales est également l'une des compétences de l'UNESCO. Nous pouvons citer par exemple l'Ecole de bibliothéconomie de Mona Campion (Jamaïque) fondée en 1971 avec une aide du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), de même que l'EBAI l'Ecole des bibliothécaires, archivistes et documentalistes de DAKAR (Sénégal) créée en 1963 et dont le centre de formation des archivistes a été établi en 1971 grâce à l'aide du PNUD. La Commission Française pour l'UNESCO organisée au contraire, au cours d'étendant sur une année scolaire, sous la tutelle commune de l'Institut d'Etude des Sciences Sociales de Grenoble (Grenoble II, Département Informatique et Mathématiques en Sciences Sociales) et de l'Université Claude Bernard de Lyon (Lyon I). Nous tenons à même de dire ce que nous pensons de ce cours puisque nous y avons participé (1978-79). Nous faisons sous silence les avantages de ce cours pour formuler des critiques constructives. Signalons d'abord que c'est un cours que je

Marché >> avec tous les inconvénients que cela comporte pour les étudiants, qu'il n'a pas de locaux personnels avec une bibliothèque riche d'une collection de manuels, jowhaux, documents audio-visuels pour l'enseignement. Le fait d'être obligé de partager le cadre et le matériel d'Institut, souvent peu ou pas de documentation pose des problèmes de gestion et d'organisation du programme d'étude. Par ailleurs confier tout le cours au même taux université ferait éviter cette sensation de rupture et les pertes de temps et d'énergie dues à une nouvelle adaptation. Un autre fait est à signaler et about il faudrait tenir compte à l'avance : la diversité des origines des étudiants, de leur niveau intellectuel, de leur spécialité. Donner à cette métasphère de participants un esprit plus théorique que pratique, c'est aller contre la vocation d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées). À cette objection qui étant armée théoriquement il serait beaucoup plus facile de nous adapter aux conditions de travail de nos pays respectifs, l'expérience apprendralement catégorique. Car un cours théorique n'est vraiment profitable que lorsque il n'y a pas d'obstacles de communication entre enseignants et étudiants. Or le cours devrait être donné en français et les trois quarts

des étudiants pourront à chercher la signification de tel mot qu'il ne connaît pas tandis l'enseignant lui se voyant suivre continûment son enseignement. Le même problème de langage se pose également lorsqu'il s'agit de passer tel examen de fin d'année.

Récapitulation des suggestions pour ce cours post-universitaire :

- le cours doit avoir tel but profond (scaux et matériels. (que l'UNESCO le nomme le Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de Strasbourg qui s'est créé en 1957)
- l'enseignement au lieu d'être destiné tout aux novices en documentation qui aux professionnels voulant se recycler, doit être axé sur le perfectionnement, donc orienté vers les professionnels. Il doit donc être vraiment plus pratique pour être efficace. La formation initiale, théorique et pratique, devrait être le fait des écoles régionales ou nationales (le partage des tâches devant encore ici)
- ainsi aussi le cours devrait être donné par des professionnels pouvant communiquer sans étudier, leur propre motivation pourra leur donner passion, et leur expérience. Les universitaires (Professeurs) devraient intervenir de temps à autre pour détailler certains points théoriques.
- quant au contrôle des connaissances, il pourrait être l'objet d'interrogations orales et de recherches documentaires et de gestion simulées, dont la périodicité serait fixée par les responsables du cours. Un rapport sur fin d'étude.

dont le thème, choisi et communiqué impérativement au plus tard 44
à la fin du premier mois de cours compléterait les interrogations orales.

Il est primordial "qu'au cours de cette réflexion sur l'informatisation d'un centre de documentation dans un pays en voie, nous insitions" le problème de formation du personnel. Si pour une nation ou pour une autre l'on est amené à informatiser son centre, ce dernier ne devrait atteindre satisfaction à ses utilisateurs que si des cadres et des techniciens compétents exploitent à fond les nouvelles capacités. Il ne s'agit pas seulement d'informer pour informatiser, pour être à la mode ; encore faut-il savoir tirer des bons meilleurs de ce plan et l'on accorde qu'il est l'ordinateur.

Décloisonnement du service de documentation au sein de l'institution-mère. Éclatement de ces multiples services et institutions au niveau national et régional. Tout cela, dû à cette bombe, à cet atome qu'est devenu le document. Peut se arriver à l'échelle planétaire. Il fallait un point d'appui : l'ordinateur.

III. Systèmes et réseaux d'information documentaire : l'ordinateur, outil de coopération internationale ?

Nous avons précédemment dit que toute coopération suppose un cadre approprié. Comme cadre de coopération internationale en matière d'information documentaire nous choisissons d'examiner celui-ci qui est en cours : l'UNISIST.

III.1 L'UNISIST

La l'UNISIST est un programme par lequel l'UNESCO s'efforce de créer un réseau mondial de services d'information fondé sur la coopération volontaire des systèmes nationaux d'information respectant et à venir. Il facilite le travail des pays en les aidant à formuler leurs politiques d'information >> (1)

Faire l'historique de l'UNISIST c'est rappeler les projets de coopération internationale plus ou moins avortés. (2)

Retracer l'labord. Les initiatives de quelques pionniers en la matière.

En 1858, au cours d'une conférence de bibliothécaires à New York, l'idée d'établir un système

(1) Un travail n'a pas été fait pour élaborer, (ouvrage définitif) P. 29

" " - " , titre III : I.T./UNESCO (1970) "

d'échanges réguliers entre les gouvernements concernant les « doubles mandats » des bibliothèques et les productions intellectuelles pour le commun a été mise. Un « Marché mondial » était le terme choisi pour désigner le lieu des échanges. Mais ce « Marché mondial » n'a jamais vu le jour.

Presque à la même date, en 1854, Joseph Henry, directeur de la Smithsonian Institution, propose à l'Association américaine pour l'avancement des sciences la répartition entre différents organismes la responsabilité des travaux d'édition de la littérature scientifique. Sa suggestion n'est pas retenue.

D'autres projets du même genre apparaissent plus tard. Le 20 novembre 1936 est la date à laquelle l'écrivain H. G. Wells, ébauche le sien lors d'une conférence au Royal Institute de Grande Bretagne. Il propose, lui, une « Encyclopédie Universelle » qui contenait des synthèses intellectuelles prédigées et remises à jour par des savants du monde entier. La encore l'initiateur n'a pu convaincre son public.

En 1958, à Washington, deux chercheurs, P. Boquet et W. Elshubaeli, offraient au nom de l'Institut du Marché mondial la possibilité de créer

MF

un institut international d'information scientifique.

En dehors de ces projets que l'on peut appeler à bras levés initiatifs, la coopération mondiale en information scientifique prend d'autres formes, notamment sous l'intervention directe des gouvernements. Elle va se manifester par exemple dans le traitement commun de l'information scientifique : diffusion de journaux résumés, échange de documents indexés, établissement de théâtres communs... Comme ces exemples nous pouvons citer les collaborations de la Commission de l'énergie atomique, des Etats-Unis, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (Europe), dans le cadre du système international d'information nucléaire (INS). De même que les collaborations de la France, du Japon et du Royaume-Uni avec MEDLARS (le système d'analyse et de recherche de la littérature médicale de la National library of Medicine aux Etats-Unis).

Une autre phase de ce coopération entre institutions internationales sera marquée par l'engagement direct des gouvernements des pays concernés. C'est ce qui se passera par exemple lorsque l'OCSF () soutiendra des projets de recherche scientifique.

Cet engagement sera sans doute lorsqu'e des programmes de recherches internationaux seront l'objet

de concertation internationale. Citent comme exemples,
l'Année géophysique internationale > qui aura pour retombées,
la création de centres de données en Australie, aux Etats-Unis,
au Japon, en URSS...

La même tendance se poursuivra lorsqu'en 1966 le
CIUS (comité international des unions scientifiques) établira le Comité
d'étude des données de la science et de la technologie (CODATA).
C'est en 1966, aussi que ce même organisme proposera à Bombay
la création d'un comité chargé d'examiner s'il était faisable d'éta-
bler un système mondial d'information scientifique, sur la base
d'une compatibilité entre les projets présents et futurs concernant
l'enregistrement et la recherche de l'information scientifique > (1)

Parallèlement, jusqu'à la même période, l'UNESCO se proposera
de l'établissement d'un mécanisme destiné à favoriser
les échanges internationaux de documentation scientifique et techni-
que, et à servir de cadre opérationnel des échanges >

C'est de cette concordance de point de vue entre le CIUS
et l'UNESCO qu'à la quatorzième session de la Conférence
générale de l'UNESCO, tenue en 1966, les deux projets
ci-dessus seront réunis en un projet commun CIUS-UNESCO,
et adopté. En 1968-69, "UNESST" sera choisi par le Comité
central pour décliner le système mondial d'informa-
tion scientifique que mènera de ses travaux.

49

C'est en 1973, après une étude de faisabilité effectuée en 1971 que l'UNISIST entame ses activités. Ses activités identique à la partie est orientée vers le pays en voie de développement. La mise en place de NATIS (Infrastructure nationale de service de documentation, des bibliothèques et d'archives) en est déjà une amorce.

En quelques points rappelons les objectifs principaux de l'UNISIST.¹⁾

L'UNISIST se propose notamment de :

- coordonner tous les efforts tendant vers la promotion de l'information scientifique et technique.
- se constituer en plate-forme ou forum ouverte de synthétiser les divers programmes visant la libre circulation de l'information scientifique.
- trouver des méthodes de transfert ou d'échangeabilité des produits informatifs d'un système à un autre (ville ou point de normes internationales)
- renforcer les meilleurs des systèmes déjà existant ou établir des projets pilote régionaux
- promouvoir le traitement et la collecte des données.

Telles sont les tâches principales. Reste malin...

1) Manuel pour les systèmes d'information (déjà écrit)

techniques de sélection des plantes de café que l'on fera régner la malnutrition. Au contraire, l'agriculteur qui trouvera moyen de quintupler sa production par une manière de traiter son sol qui lui aura été communiquée des Etats-Unis, aura certainement lui aussi un agent pathogène, parce qu'il n'aura pas peint l'eaux conséquences biologiques du traitement de sa population. l'OMS devrait le désigner comme également un des responsables des carences alimentaires et devrait par voie de conséquence en informer le monde entier par... le réseau UNISIST !

Toujours dans le cadre des considérations générales sur les rapports de ce système mondial d'information il importe de signaler que nulle part dans la littérature consacrée à ce projet il n'est jamais question des coûts de l'information. Mais nous ne croyons pas savoir que les informations qui seront transmises de part et d'autre seront gratuites. Que même si elles le seraient (ce qui est très peu probable) il faudrait compter avec les frais d'énergie, de télécommunication, qui restent beaucoup plus chers dans les pays en voie de développement qu'en allures parce que justement il y a faim sur l'énergie, que les lignes téléphoniques sont défectueuses et lacunes, que tous les pays ne font pas la même chose

Faut-il la réaliser. Et c'est au cours de cette réalisation que l'UNISIST se confrontera à certains problèmes cruciaux ayant trait en particulier à la division du monde en pays riches et en pauvres.

III.2 L'UNISIST ou l'inégalité dans la coopération.

Ce déséquilibre s'est bien déroulé par la relation UNISIST-NATIS. L'UNISIST ne peut toucher directement les pays en voie de développement. Il faut qu'en tout établie une courroie de transmission >> un organisme offre une bêquille : NATIS. C'est dire qu'ils ne pourront ni offrir convenablement ni recevoir ce dont ils ont besoin, en matière d'information scientifique et technique. A moins qu'il n'agisse de tendre la main à certains privilégiés d'autre pays. Or, avancer que « les pays en voie de développement sont (...) souligné l'importance qu'il est de faire face aux besoins d'information des chefs d'entreprise (agriculteurs, fabricants, etc.) » (1) c'est déjà fixer les termes de la coopération.

C'est mettre ces pays dans le même file. C'est choisir une catégorie de bénéficiaires de cette information dont il s'agit. Ce n'est pas par exemple en informant l'agriculteur des toutes dernières

(1)

Manuel pour l'application de l'information (1971), p. 29

de ne doter -de satellite de telecommunications.

l'existence d'un programme d'infrastructure tel que NATIONS n'a de sens pour les pays en voie de développement que s'il est le fait d'un engagement volontaire et sincère de leur part. Engagement issu de la coordination de leur politique scientifique et de développement systématique de leur moyen d'information scientifique, technique économique et sociale.

Le contenu de cette infrastructure qui doit être développée, c'est à dire l'information scientifique et technique dont ils vont réellement bénéficier doit tout d'abord être leur propre préoccupation. En dehors des colloques de science pour ou des échanges entre savants du Tiers monde et ceux des pays développés, l'essentiel des informations qui doivent servir leur développement doit être l'essai de leurs propres recherches des différents secteurs visant à améliorer le sort de l'Homme du Tiers monde. Car il ne faut pas oublier que tous les progrès de la civilisation réalisés de par le monde n'ont été que les résultats de ces problèmes d'adaptation de l'Homme à son environnement. Il devient alors très impor-

en d'autres régions du globe il y a rencontre des problèmes similaires. Autrement, veuloir utiliser à tout prix des technologies qui sont réellement meilleures mais dans des systèmes tout à fait différents et est importe par la même ce progress avec tout son cortège de maux (tout progrès technique si des conséquences négatives) qui vaudraient aggraver la situation de pénurie et de misère, lot de nombreux pays du Tiers monde sinon de tous.

Quiqu'il en soit, c'est aux universités, aux Instituts de Recherche, aux entreprises du tiers monde que revient la tâche primordiale : la production de l'information qui doit les délivrer et les faire progresser vers un développement réel, celui de la misère de l'Homme. Sans cette condition initiale, ils ne peuvent ni se dévouent véritablement à un échange avec les pays développés de pour que cet échange n'en soit pas un. De même ils ne peuvent ni se dévouent véritablement à une aide quelqueque car les pays décides à la aider soit peu ne sauront pourquoi et comment les aider. Il n'y a qu'à voir la situation de l'Afrique

même compétents qui sont désarmés parce qu'ils ne détiennent aucune information, aucune donnée véritable sur quoi faire. Don programme d'assistance, faire une meilleure connaissance du milieu. Le cas des organismes comme la FAO ou l'OMS qui n'ont pas agit efficacement pour contrer les effets catastrophiques de l'échelle des pays du Sahel, parce qu'ils ne disposaient pas d'informations suffisantes non seulement sur le milieu physique des pays du Sahel (Niger, Mauritanie, Mali, Sénégal, Haute-Volta, Tchad) mais surtout sur le mode de vie de leur population, atteinte ce que nous avions.

Donc quels que soient le développement de l'infrastructure destinée à véhiculer l'information documentaire des pays développés vers le Tiers monde ou vice versa, quels que soient les équipements sophistiqués (ordinateurs et/ou satellites de télécommunications) établis. On ne peut parler d'échanges vérifiables qu'à ce point et d'autre, il y a un rapport avec participation, à moins que des réseaux efficaces au Nord-Sud, soient mis en place pour permettre à l'aide par les réseaux du Tiers monde, notamment pour acquérir les données nécessaires à l'aménagement de leur programme de développement. ou pour communiquer ces dernières.

Même si déjà ça et là dans les universités et instituts du Tiers monde il se préoccupe de mieux connaître son milieux (et par tant de mieux agir sur lui), de vouloir trouver sa place dans les colloques ou congrès internationaux ou un mot, de représenter son pays ou la région, ces initiatives ne peuvent être totalement neutres, soutenues uniquement par le désir de rendre part au concert des nations. La volonté politique qui a donné naissance à ces programmes de recherche demeure présente. Les pays nantis de l'ont été en donnant leur accord à la création d'un forum tel que l'UNISIST ne le font mallement avec désintérêt.

Comme dans tout autre lieu de rencontres internationales, les réalisations des objectifs de l'UNISIST ne feront pas l'oisive de problèmes d'ordre matériel (barrières linguistiques, manque d'infrastructure), juridique, politique et économique. Sans entrer dans les détails de ces questions nous voulons ici, souligner la position particulièrement délicate du Tiers monde dans ce « Marché Mondial ».

III.2 La fonction politique de l'IESOT

Le rôle que l'IESOT joue dans le fonctionnement des institutions internationales est grand que celui de l'ONU.

(dont certaines sont issues de pays astoiffés domain-mise
sur le monde) facilite mon échange réciproque dans le respect
de la différence du partenaire, mais l'intimidation (la persécution,
la justification de décisions aux motifs peu avouables, en un mot,
la démination sous le label I.S.T. (Information Scientifique
et Technique). Et le politique et l'économique étant indissolu-
ablement liés à la science, de l'échange d'I.S.T.
dans un réseau international d'ordonnateurs à l'établie-
nement (ou au perfectionnement?) du fichier < TM >
(Tiers monde) ou < P > (Péripole), il n'y a aura qu'un
pas vite franchi par l'avidité expansionniste des
uns et des autres des Etats développés et ce, quelle que
soit la couleur de leur idéologie.

Le risque de domination des pays du Tiers monde
est donc grand. L'échange a de fortes chances d'être
l'occasion non d'un dialogue fructueux mais d'un
monopole. Puisque la manière d'être et de penser du
partenaire n'est pas accepté avec sa différence.
Et pour les pays du Tiers monde, veiller une par-
faite intégration à une communauté internationale, même
de talents désintéressés, est utopique. Ne détournez pas

L'informatisation ne joue plus ici¹, son rôle de socialisation dans une entreprise comme nous l'avons souligné. Si dans une institution ou une entreprise, la suppression de circuits formels d'information documentaire fait place à l'établissement de canaux formels pour une meilleure cohésion de l'ensemble, au niveau mondial ce processus ne joue plus si ce n'est au sens contraire. La différence ici doit être ressentie : « ... tous les rapports de force, les contrats bi- et multilatéraux, les accords de coopération, les échanges culturels et (scientifiques)* qui relèvent d'abord de l'essentiel, c'est-à-dire l'identité de l'autre, ne seront que vent et poussière de vent » (1). Ne pas briser l'autre partenaire, le laisser libre de choisir, de vouloir, doit faire partie des disciplines à observer en matière de coopération scientifique internationale, au même titre que les marchés et procédure communs. Mais cela ne semble pas être le cas comme le prouve l'un des rédacteurs du rapport final de faisabilité de l'UNISIST : « les sociétés vivantes n'ont pas encore toutes pris pleinement conscience de cette révolution (informatique)*, certains peuples manifestent

(1) Ed. Maunick, in Demain l'Afrique, quinzaine parafrasée d'information, no 25 du 4 juillet 1975.

encore jusqu'à un certain point, des ambitions différentes, et se servent toujours d'outils traditionnels. Il n'est pas douteux cepen-
dant que le développement technique suivra son cours pen-
dant un certain temps, pour aboutir finalement à une
sorte de technoculture universelle, dont les objectifs
pourront varier d'une région du globe à l'autre, mais vraie-
sement globalement (→ le contenu) (1). Nous n'expliquerons pas ici
d'autant que cette ère de la technoculture universelle, que
l'on montre à un horizon proche est un alibi, pris,
en avance sur l'avènement. Il faut revenir sur terre, nous
arrachant aux spéculations des scientistes qui oublient
trop souvent que l'Homme doit être l'éalon de tout et que
quelque soit la puissance d'un ordinateur, il reste, il
doit rester un outil au service de celui qu'il a créé.

Il Homme. Car après tout, les possibilités d'un ordi-
nateur ne dépassent en fait, nous disent les psychologues,
qu'une infime manifestation du réel humain, dont les
80% restent inexploitable. Voir ! Si ne faut donc pas se
laisser tomber à genoux devant le Dieu-ordinateur, le servir
en oubliant soi-même. Et c'est à propos que nous disions

(1) UNISTAT, étude interdisciplinaire (ép. etc), p. 9.

avec J. Hyland que si le machinisme est une évolution de l'intelligence, donc un progrès dans la civilisation, mais son adaptation à l'état social n'a pas toujours été étudiée avec autant d'attention que la machine elle-même. Cette différence est la cause de tous les maux - qu'on peut lui attribuer et qui ont fait qu'à ses débuts il aurait vocation à être un ennemi.

Il s'agit alors pour le Tiers-monde d'empêcher tous ces maux présents et à venir au profit de la Seconde. L'ordinateur ne peut pas être un ennemi. Mais il doit susciter la saine méfiance du paysan et l'égard de l'Etranger ou de l'Intérieur. Méfiance qui vaut dire : « prudence et responsabilité ».

C'est l'attitude que le Tiers-monde devrait avoir face à tout projet d'informatisation. À moins que, déjà misé dans la volonté, déjà transformé à sa racine à la fois en consommateur et en "combustible"

Il serve à alimenter « la technologie à la biocidaire » (qui) * tourne à plein régime et (qui) * déclame chaque jour un peu plus de carburant, et lorsque que l'on y jette l'avant la fumée dernière, c'est

(1) Voir le manuel d'entretien des machines, par J. Hyland - Paris : Presses Universitaires de France, Coll. "Bibliothèque de l'Unité", 1972. PP 122-123

nous, jusqu'à l'extinction de tous les feux. Non point seulement
l'épuisement des ressources, mais la fin de l'Homme » (1)

Il n'y a pas que la domination politique qui exerce une pression
ce qui peut être par ailleurs l'instrument d'une indépendance
technologique relative. L'Economique est indissociable du Politique.

III.23 Le poids du capital dans le projet d'interconnexion des systèmes documentaires automatisés.

À ce niveau le danger évident est la position dominante
des firmes américaines. Il en fait que dans la production des
équipements technologiques de l'information scientifique et tech-
nique (réseaux électronique, satellites spatiaux, télévision...) ^{de tout leur poids}
ils présentent quelque (le Japon est là !) dans la balance de l'écono-
mie mondiale. Des accords entre C.I.T (Compagnie Internationale
pour l'Informatique), Siemens, Phillips... ne pouvaient résister
devant la puissance technologique mais surtout économique de la C.H.B
(Compagnie Honeywell-Bull) qui détenait en 1971 20% du marché
et du marché français d'ordinateurs, à plus forte raison face à
IBM (International Business Machines Corporation) qui dé-
tenait la même année 60% (2).

(1) Mourad Bouboune in Demain l'Afrique, quinzaine panafricaine-
d'information no 28 du 14 juillet 1979

(2) Chiffres tirés du rapport sur la situation de l'Industrie française (1979)

Il y a donc le danger d'une mainmise totale des constructeurs les plus puissants. Mais il y a également ceux qui ne sont ni politiciens ni constructeurs : ceux qui détiennent des fortunes considérables (grands industriels, commerçants, armateurs, agriculteurs...) et qui peuvent détacher le réseau établi de son but original pour le modifier, moyennant finance.

Dès lors les experts de l'Informatique scientifique, les maîtres véritables du réseau, menaçant leur projet secret de constituer une technocratie mondiale doivent être à leur insu les instruments de ceux qui menacent le monde aujourd'hui : les mafias.

Nous remarquons alors que la réalisation de réseaux à partir d'ordinateurs de centres de documentation ne sera pas le soutien uniquement par l'UNESCO à l'échelle mondiale. L'objectif louable de faire profiter l'humanité entière (?) des informations scientifiques relais de tous les points du monde et les projets de transfert de technologies risquent d'interférer, si déjà la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le

developpement) dans sa version du mois dernier (du 7 mai au 1^{er} juil) se préoccupe de ce transfert.

Cette situation complexe à laquelle il nous aboutirait si des mesures ne sont pas prises, si des compromis ne sont pas trouvés, est due à la nature même de l'information économique, scientifique ou technique. Nous savons bien qu'elle constitue un bien économique produisant une valeur comptable. Elle est également et surtout une source de décisions. Décisions économiques pour les entreprises ou pour l'Etat dans une conjoncture peu favorable ; décisions politiques surtout pour les Nations voulant renforcer leur défense au moment où la course aux armements est paradoxalement de plus en plus étendue sous l'étiquette de la détente ; décisions politiques aussi lorsque l'information scientifique doit orienter le sort de toute une population.

Dans cette réflexion, nous devons faire apparaître toutes les conséquences - (bonnes mais malheureuses aussi) - qui impliquerait l'information d'un centre de

documentation dans un pays en voie de développement. Le Tiers Monde étant déjà engagé dans un réseau économique et politique inextricable, il est grand temps qu'il veuille déterminer tous ses actes en responsabilité. D'où l'importance du centre de documentation qui en a la capacité et qui le veut. La nature ne fait pas de tant a-t-on dit. Chaque pays, en tenant compte de ses voisins et de ses partenaires économiques et politiques, doit suivre sa propre voie évolutive. Les deux "informations" et "l'ère de la technoculture" nous semblent trop ambitieuse et prédictive.

Conclusion

Compte tenu de l'orientation plutôt sociologique de notre approche, nous ne pourrions dresser comme le ferait une étude carrément technique et économique, un cahier des charges. Cependant si l'on considère que : « le cahier des charges prend le double aspect d'une synthèse des études préalables et d'une analyse des contraintes auxquelles devra se conformer le futur complexe homme-machine » et mettre en place... (1)

(1) In Introduction à la gestion instrumentale par Hippolyte Lévy. - Paris : Nathan, 1971. p. 12.

nous pouvons dire que si engager dans la voie de l'informatisation c'est toucher une idée de la relativité de l'indépendance technologique et économique. Car acheter un ordinateur c'est faire des conditions avec son constructeur. Pour la maintenance et l'assistance. A moins que des techniques et des professionnels hautement qualifiés ne fournissent la relève des experts rattachés aux constructeurs donc aux pays développés, informatiser un centre de documentation du Tiers Monde n'est admis que le nécessaire atténuation technologique que suffit une opération de cette envergure. C'est accepter des limites technologiques pour progresser. Ceci pour l'indépendance. Reste pour l'attitude à avoir vis-à-vis de l'ordinateur, pour tirer le maximum de toutes ses possibilités. Attitude que résume Marcel van Dijk en disant que : « démythifié, l'ordinateur est maintenant reconnu comme un outil prodigieux dont la mise en œuvre, comme celle de tous les outils, exige analyse approfondie, préparation judiciale du travail, planning et méthodes approfondies, tout cela dans une optique réaliste d'adéquation aux objectifs poursuivis et aux moyens disponibles » (1). Ceci parce le manque d'expert scientifique donc d'organisation dont font preuve nombre de gestionnaires des pays du Tiers Monde.

(1) in Systèmes documentaires et ordinateurs au service des pays - Marcel van Dijk. Michel Quillard. - Paris : Le Général d'Orsay, 1981.

Bibliographic

- 1 Dewezel (J.) . - République du Zaïre : projet de système national d'EST . - Paris : UNESCO, 1976 . - 108 p.
- 2 Schutz (H.) . - Le rôle et l'organisation d'un centre national de documentation dans un pays en voie de développement / par un groupe de travail FID/DC ; sous la direction de Harald Schutz . - Paris : UNESCO, 1976 . - 230 p.
- 3 Van Slype (G.) . - Systèmes documentaires et ordinateur . en collaboration . - Paris : Les Éditions d'organisation, 1973 . - 248 p.
- 4 Van Slype (G.) . - Conception et gestion des systèmes documentaires . - Paris : les Éditions d'organisation , 1977 . - 264 p.
- 5 Atherton (P.) . - Manuel pour les systèmes et services d'information . - Paris : UNESCO, 1977 . - 299 p.
- 6 UNESCO/UNESST/4 . - UNESST : étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique . - Paris : UNESCO, 1971 . - 181 p.

Bibliographie (suite)

- 7 Lescot (H.) .- Introduction à la gestion automatisee.-
Paris : Presses universitaires de France , 1974 .-
198 p.
- 8 Barthet (c.) .- La gestion informatique .- Paris : Presses
Universitaires de France , 1977 .- 128 p.
- 9 Chauzier (J.) . - Les techniques documentaires .- Paris :
Presses universitaires de France , 1974 .- 128 p.
- 10 Escarpit (R.) .- L'écrit et la communication .- Paris :
Presses universitaires de France , 1978 .- 128 p.

ANNEXES

QUATRIÈME PARTIE

4 - COMMENT CONDUIRE UNE ÉTUDE D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE ?

CHAPITRE II

4.2 - ÉTAPES DE L'ÉTUDE

L'étude d'un système d'information documentaire comporte, en général, trois grandes phases :

- La définition des grandes orientations ;
- La mise en place ;
- Le lancement.

Les étapes et les démarches décrites ci-après s'appliquent à la création ou à la réorganisation en profondeur d'un service de documentation.

En cas de réorganisation portant sur des points limités, l'ampleur des études préparatoires est évidemment moins grande.

4.21 Définition des grandes orientations

Les grandes orientations concernent :

- Les caractéristiques des utilisateurs :
 - . internes et/ou externes,
 - . concentrés ou dispersés,
 - . niveaux de formation,
 - . besoins d'information,
- Les domaines à couvrir, et les sources d'information ;
- Les prestations à fournir ;
- Les équipements à utiliser ;

- Les méthodes à pratiquer ;
- Les ressources humaines à mettre en place ;
- L'implantation du service et de ses éventuelles sections décentralisées.

La détermination des grandes orientations est une tâche très concrète, qui ne doit pas se faire de façon théorique ; elle doit être conduite en accord avec :

- Les utilisateurs : c'est en fonction de leurs besoins que le système doit être conçu ;
- La direction : le système doit être défini en harmonie avec la politique générale de l'organisme en cause ; les budgets d'installation et de fonctionnement seront attribués par la direction ;
- Les documentalistes : ils sont les plus directement concernés et, néanmoins, on oublie parfois de leur demander leur avis ! Leur accord et leur enthousiasme sont pourtant essentiels au fonctionnement correct du nouveau système.

Cette première phase se termine normalement par l'établissement d'un programme de mise en place du système proposé.

Ce programme peut se présenter sous forme :

- Soit d'un diagramme d'enchaînement des tâches (figure n° 119) qui peut être développé jusqu'à devenir un diagramme PERT ;
- Soit d'un planning GANTT (figure n° 120) d'enchaînement des tâches.

SYSTÈMES DOCUMENTAIRES ET ORDINATEUR

— Il est possible de le faire ;
— Un étalement de la réalisation de ces différents produits sur quelques années est réalisable ;
— Même si, au départ, on se limite à un seul produit, la pression des utilisateurs — dont beaucoup sont en contact, ou seront en contact avec d'autres systèmes documentaires — s'exercera en vue de diversifier les produits.

Dès lors, lorsqu'on conçoit un système d'informatiche documentaire, il est essentiel de ne pas limiter les études aux problèmes particuliers posés par le traitement en ordinateur, mais au contraire de poser le problème sur le plan le plus général, celui du système d'information documentaire tout entier :

- A quoi sert ce système ?
- Quelle est la politique de l'entreprise ou de l'organisme auquel il est attaché ?
- Quels sont ses utilisateurs actuels ?
- A quels autres utilisateurs pourrait-il servir ?
- Quels sont les domaines (disciplines) actuellement couverts, et à couvrir dans l'avenir ?
- Quelles sont les prestations à fournir ?
- Quelles sont les sources de l'information, et comment vont-elles évoluer ?
- Quelles sont les modifications à prévoir, à moyen terme (moins de 5 ans), à long terme (plus de 5 ans) ?

CHAPITRE I

4.1 - PERSPECTIVES DE L'ÉTUDE

L'utilisation d'un ordinateur en documentation, comme en n'importe quel autre domaine, n'est pas une fin en soi.

L'ordinateur constitue non l'objectif, mais le moyen d'atteindre un ou des objectifs. En documentation, ces objectifs peuvent être :

— Améliorer le rapport entre le coût et l'efficacité d'un traitement déterminé ; exemple : à partir d'un certain volume, assez faible d'ailleurs, il sera moins coûteux de produire un bulletin d'index sur ordinateur qu'en le préparant manuellement ;

— Mettre un ou des nouveaux produits à la disposition des utilisateurs, qu'il eut été inconcevable de fabriquer autrement qu'en ordinateur ; exemple : la diffusion sélective de l'information, sur profil individuel reposant sur des équations complexes de recherche, à destination de nombreux utilisateurs, ne peut se faire qu'en ordinateur ;

— Amortir les frais très importants de l'enregistrement documentaire en multipliant le nombre d'utilisateurs et le nombre d'utilisations ; exemple : un fonds documentaire accessible par des terminaux situés dans les bureaux d'utilisateurs dispersés sur une vaste zone géographique sera plus employé qu'un simple fichier concentré en un seul endroit.

Bien que l'ordinateur ne soit « qu' » un moyen, son introduction dans une bibliothèque ou un service de documentation conduit souvent à une véritable *mutation*, que l'on ne peut pas comparer aux simples

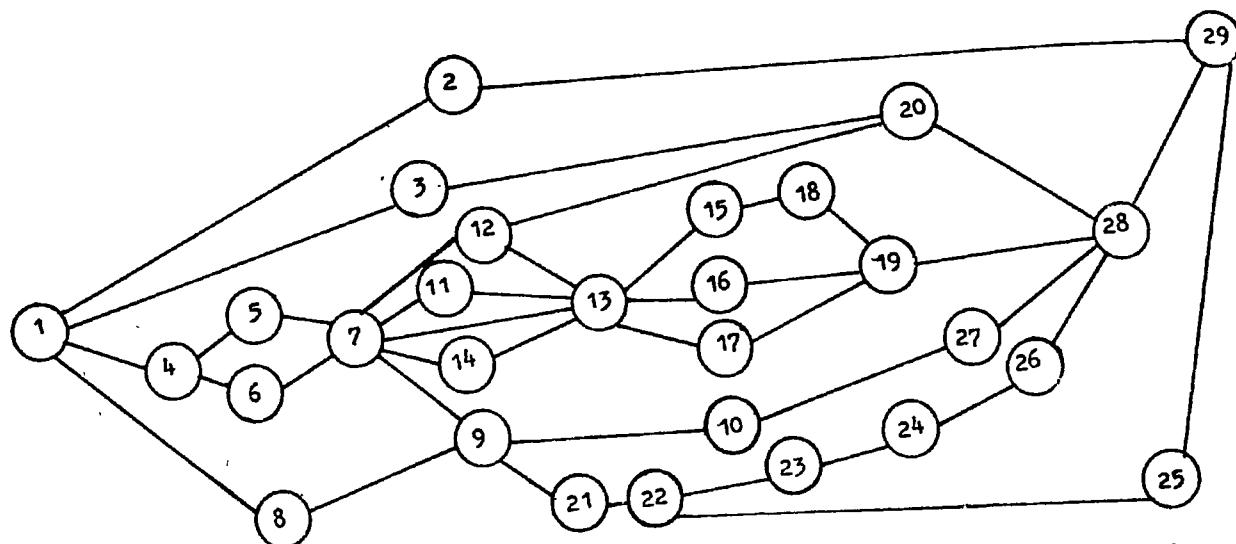
adaptations entraînées par l'utilisation d'autres équipements, moins complexes : photocopieuses, fichiers à tiroirs, machine à écrire.

Pourquoi cette différence ? Parce que, même si au départ l'objectif poursuivi en introduisant l'ordinateur est d'améliorer le rapport efficacité/coût, il apparaît rapidement que les autres objectifs précisés ci-dessus peuvent également être atteints, au moins partiellement, *sans que cela ne coûte aussi cher que si on avait dû mettre en place des dispositifs pour atteindre chacun d'eux indépendamment des autres.*

Traditionnellement, lorsqu'on met en place une nouvelle organisation, on cherche à la concevoir pour une durée relativement longue : 5 à 10 ans, ou plus encore, pour étaler l'amortissement des équipements sur une période suffisante.

L'ordinateur, lui, grâce à son caractère de machine non spécialisée, et à sa souplesse de programmation, permet une évolution plus rapide de l'organisation : la même machine peut imprimer un index, du plus simple (index à colonnes) au plus complexe (index à titres, index des citations), produire un bulletin élémentaire (liste d'acquisitions) ou élaboré (bulletin analytique), effectuer des recherches, rétrospectives ou sur profils, et tout cela, suivant un nombre indéfini de variantes de présentation.

Il n'est bien entendu pas indispensable de fabriquer l'ensemble de ces produits, dès le départ, mais il est important de savoir que :



1. Définition des grandes orientations.
2. Sélection des sources bibliographiques.
3. Etablissement du thésaurus.
4. Grandes lignes format d'enregistrement.
5. Choix du matériel de saisie et de diffusion.
6. Etude du format des sources secondaires sur bandes magnétiques.
7. Etude du format des bandes magnétiques du client.
8. Choix du matériel de microfichage.
9. Modes opératoires d'enregistrement.
10. Commande de matériel.
11. Analyse-programmation du traitement des acquisitions.
12. Analyse-programmation du traitement thésaurus.
13. Analyse-programmation de l'enregistrement des notices.
14. Analyse-programmation de la prise en charge des bandes magnétiques des sources secondaires.
15. Analyse-programmation des recherches rétro et sur profil.
16. Analyse-programmation de l'édition du bulletin analytique.
17. Analyse-programmation de l'édition du bulletin d'index.
18. Mode opératoire de la demande de recherche.
19. Mode opératoire de la demande de documents.
20. Enregistrement du thésaurus en ordinateur.
21. Définition des qualifications du personnel.
22. Etude des structures.
23. Sélection du personnel en place.
24. Désignation des recrutements.
25. Etude des implantations.
26. Recrutement.
27. Réception du matériel.
28. Formation du personnel.
29. Lancement des opérations.

Fig. 119. — Modèle de diagramme d'enchaînement des tâches
(source : Bureau Marcel van Dijk)

ÉCHELONNEMENT DES TRAVAUX DE REORGANISATION DU SERVICE DE DOCUMENTATION.

OPÉRATIONS	FAIT	9/69	10/69	11/69	12/69	I/70	II/70	III/70	IV/70	1971
- Choix du type de langage documentaire : thésaurus des descripteurs.	x									
- Construction thésaurus : 1 ^{re} discipline										
2 ^{me} discipline										
3 ^{me} discipline										
4 ^{me} discipline										
5 ^{me} discipline										
- Définition rubriques de classement des Bulletins										
- Etude des équipements : machine à écrire automatique	x									
micro-reproduction										
fichier Peek-a-Boo										
- Acquisition des équipements : machine à écrire automatique										
micro-reproduction										
fichier Peek-a-Boo										
- Dessin des formulaires : fiche bibliographique										
demande bibliographique										
demande document										
- Rédaction des instructions : acquisition										
sélection										
condensation										
indexation										
catalogue (fiche, bulletins)										
prise de vue										
- Formation : documentalistes										
opératrices machine à écrire automatique et Peek-a-Boo										
opérateur micro-reproduction										
- Mise en route : machine à écrire automatique										
Peek-a-Boo										
prise de vue										
- Programmation de l'ordinateur : enregistrement										
index à colonnes										
diffusion sur profil										
- Lancement : bulletin bibliographique										
index à colonnes										
diffusion sur profil										
- Organisation : contacts avec les usagers parisiens										
publicité internes										
publicité vers usagers provinciaux										
- Aménagement de la salle de Documentation										
- Conversations avec des Centres de Documentation de la place										

Fig. 120. — Modèle de planning de mise en place
(source : Bureau Marcel van Dijk)

4.22 Mise en place

La mise en place concerne, dans l'ordre chronologique :

- Le choix des équipements ;
- La définition précise des méthodes ;
- La formation et, éventuellement, le recrutement du personnel ;
- Le dessin du plan d'aménagement des locaux.

4.221 Choix des équipements

Parmi les équipements à choisir, on relève en général :

- Les appareils de saisie des données ;
- Les équipements de reprographie et de duplication ;
- Les fichiers, classeurs, présentoirs et armoires de rangement.

L'ordinateur n'est, sauf exception, pas choisi en fonction des seuls besoins de la documentation qui n'est que l'un de ses utilisateurs. C'est, le plus souvent, l'ordinateur ou un des ordinateurs déjà en place dans l'organisme dont relève le service de documentation qui est imposé.

Le choix des équipements se fait de la manière suivante :

- Rédaction d'un cahier des charges par type d'appareil, dans lequel on définit la nature et les volumes des tâches à effectuer ;
- Envoi à plusieurs fournisseurs : parmi les fournisseurs à consulter, il faut inclure non seulement les fabricants et importateurs, mais aussi les prestataires de services qui exploitent, *en service bureau*, les équipements recherchés et permettent d'utiliser économiquement des machines que les petits et moyens services de documentation ne pourraient pas saturer seuls ;
- Comparaison des offres des fournisseurs ;
- Choix des trois ou quatre offres les plus intéressantes ;
- Démonstration pratique, par les fournisseurs correspondants, du fonctionnement de leur machine.
- Classement des offres en tenant compte non seulement des prix et des performances théoriques, mais également :
 - . De la qualité des travaux obtenus ;
 - . Des débits pratiques chronométrés ;

— Choix des fournisseurs et des modèles d'équipement.

4.222 Définition des méthodes

Connaissant :

- D'une part les objectifs à atteindre ;
- D'autre part les caractéristiques des équipements retenus ;

on peut déterminer des méthodes à appliquer :

- *En matière d'informatique*

Les étapes à suivre sont les suivantes :

— Rédaction d'un cahier des charges définissant essentiellement les produits à obtenir : bulletins, index, recherches bibliographiques, acquisitions, prêt, statistiques de gestion, etc. ;

— Consultation de fournisseurs de programmes standards (packages) ;

— Dans le cas où une ou des offres répondent en tout ou en partie au cahier des charges, étude approfondie du programme proposé, pour déterminer l'économie de son application ;

— Si aucune offre ne répond convenablement au problème posé, mise en chantier du programme d'ordinateur, au travers des étapes classiques :

- Analyse fonctionnelle, consistant à définir les fonctions à accomplir :

— fichiers à constituer :

- . les fichiers « entrées » et « sorties » : format des articles, nombre et périodicité des mouvements,

- . les fichiers permanents : format, caractéristiques : volume, taux de mise à jour et, de renouvellement,

- . description succincte des traitements.

- Analyse organique, consistant à désigner les organes intervenants :

— support de mémoire à utiliser :

- . pour les entrées : cartes ou ruban perforés, bande ou disque magnétique, clavier, etc. ;

- . pour les sorties : affichage, papier, micro-forme, bande magnétique, etc. ;

- . pour les mémoires internes : bandes ou disques magnétiques, etc. ;

— organisation des fichiers : modes de rangement et modes d'accès ;

COMMENT CONDUIRE UNE ÉTUDE D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

- découpage des traitements en unités de traitement ;
- description détaillée des résultats (maquettes de bulletin, par exemple) ;
- liste complète des opérations à accomplir, au niveau de chacune des données de chacun des fichiers susceptibles d'intervenir au cours de chacune des unités de traitement :
 - . organigrammes généraux de traitement (enchaînement des divers programmes élémentaires, fichiers utilisés)
 - . ordinogrammes détaillés. Ces ordinogrammes sont des représentations schématisques de la procédure logique à exécuter par le programme.
- Programmation : rédaction du programme dans le langage choisi (Assembleur, Cobol, Fortran, PL/1, etc).

Remarque :

De plus en plus fréquemment, l'analyse organique et la programmation se font en une seule étape, par le même agent ;

- Traduction ou compilation du programme (1) en ordinateur et obtention d'une série de messages signalant des erreurs de programmation ; rectification des erreurs ;
- Test du programme :
 - Constitution d'un jeu d'essai, c'est-à-dire d'un échantillon de données (réelles ou fictives), comportant tous les cas possibles ; exemple : série de notices :
 - . Avec et sans auteur ;
 - . Avec et sans titre ;
 - . Avec et sans erreurs simulant des erreurs susceptibles de se produire dans la réalité :
 - Choix d'un descripteur inexistant dans le *thesaurus* ;
 - Date de document invraisemblable ; etc.
 - Exploitation du jeu d'essai en ordinateur, pour voir si tous les travaux se font correctement ;
 - Rectification des erreurs et correction du programme.

(1) Traduire un programme, c'est faire établir en langage machine (binaire) le programme rédigé en Assembleur.

Compiler un programme, c'est faire établir en langage machine (binaire) le programme rédigé en un langage évoluté comme le COBOL, le FORTRAN, ou le PL/1.

• *En matière de langage documentaire*

Les étapes ci-après doivent être normalement franchies :

- Recensement des langages documentaires existant sur le marché, dans les domaines considérés ;
- Examen de ces langages, pour voir si l'un d'eux ne peut être utilisé tel quel, ou moyennant adaptation ;
- Si aucun langage documentaire ne peut être retenu, élaboration du langage propre au service de documentation [66] [67].

• *En matière de réglementation interne*

- Rédaction des règles d'acquisition de sélection, de condensation, d'indexation, de prêt, etc. ;
- Adoption, ou adaptation de normes en matière de signalement et de format, ou rédaction de normes propres au service de documentation.

• *En matière d'accueil des utilisateurs*

- Définition des modalités de contact entre les utilisateurs et le système :
 - . Recherches personnelles (menées par les utilisateurs eux-mêmes) sur index imprimés et/ou sur terminaux ;
 - . Recherches déléguées (confiées aux documentalistes) ;
 - . Prêt des documents sur place et/ou par correspondance ;
 - . Consultation en salle de lecture ou non ;
 - . Exposition des dernières acquisitions ou non.

• *En matière de circuits*

- Etude des circuits :
 - . d'acquisition ;
 - . de lecture, de sélection et d'analyse ;
 - . de saisie des données bibliographiques ;
 - . de stockage et éventuellement de microfichage ;
 - . de consultation et de prêt ;
 - . d'interrogation.

— Etude des formulaires :

- . demande d'acquisition ;
- . bordereau de catalogage ;

SYSTÈMES DOCUMENTAIRES ET ORDINATEUR

- . demande de consultation et de prêt ;
- . demande de recherche bibliographique, etc.

4.223 Mise en place des agents du service de documentation

Compte tenu :

- Des prestations à prévoir, en nature, en volume et en localisation ;
- Des équipements à desservir et des méthodes à appliquer ;

il est possible de déterminer :

- Les sections à prévoir et leur localisation ;
- Les effectifs et les qualifications des Agents du service de documentation.

On peut alors :

- Définir le profil des Agents à recruter ;
- Etablir le programme de formation des Agents — anciens et/ou nouveaux — appelés à constituer le service ; ce programme doit couvrir :
 - . les aspects techniques :
 - utilisation des diverses méthodes définies ci-dessus (§ 4.222) ;
 - manipulation des équipements choisis (§ 4.221) ;
 - . les aspects psychologiques : relations avec les utilisateurs.

4.224 Implantation des locaux

Connaissant :

- La structure du service et les effectifs des diverses sections constitutives ;
 - Les équipements à loger ;
 - Les stocks de documents à prévoir ;
 - Les modalités d'accueil des utilisateurs ;
- on peut tracer les plans d'aménagement des locaux réservés au service de documentation.

Remarque :

Le style « paysager » est de plus en plus souvent adopté en matière d'aménagement de services de documentation. Ce style ouvert, sans cloison, est en effet particulièrement adapté à l'esprit de la documentation, qui se veut la négation des barrières et des frontières.

4.23 Lancement

4.231 Passage au nouveau système

Lorsque les équipements sont en place, les méthodes définies, les Agents formés, le lancement du nouveau système peut avoir lieu.

Le plus souvent, on mène de front les travaux documentaires suivant les méthodes manuelles et sur ordinateur durant quelques semaines ou quelques mois pour comparer les résultats, s'assurer de la qualité des travaux et, le cas échéant, apporter encore quelques rectifications.

Lorsque le nouveau système s'avère efficace, on abandonne la mise à jour des anciens fichiers.

Toutefois, sauf dans les cas — très rares — où l'ancien fonds documentaire, sur fichier manuel, est réenregistré en ordinateur, le ou les anciens systèmes de recherche rétrospective doivent continuer à être exploités, parallèlement à la recherche des références déjà enregistrées sur ordinateur.

4.232 Contrôle du système

Dès le lancement du nouveau système, un dispositif de contrôle doit être mis en place, de façon à organiser :

- La connaissance des points faibles, des goulets d'étranglement et des retards ;
- L'adoption, en temps voulu, de mesures de redressement.